



Canada Development
Investment Corporation

La Corporation de développement
des investissements du Canada

Rapport du premier trimestre
31 mars 2020



Canada Development
Investment Corporation

La Corporation de développement
des investissements du Canada

Table des matières

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires	1
Rapport de gestion	2
États financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation de développement des investissements du Canada au 31 mars 2020	7

Adresse de la Corporation

1240, rue Bay, bureau 302
Toronto (Ontario) M5R 2A7

Téléphone : 416 966-2221

Télécopieur : 416 966-5485

Site Web : www.cdev.gc.ca

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À notre connaissance, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Corporation, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

La publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration le 21 mai 2020.



Michael Carter
Vice-président exécutif



Andrew G. Staffl, CPA, CA
Vice-président, Finances

Toronto (Ontario)
Le 21 mai 2020

Rapport de gestion de la période close le 31 mars 2020

Les communications publiques de la Corporation de développement des investissements du Canada (la « CDEV »), y compris le présent rapport trimestriel, peuvent comprendre des énoncés prospectifs qui renferment les attentes de la direction à l'égard des objectifs, des stratégies, des perspectives, des plans, des prévisions, des estimations et des intentions de la CDEV.

En raison de leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur divers facteurs et hypothèses et comportent des risques et incertitudes, tant de nature générale que spécifique. Ainsi, les pronostics, prévisions, projections et autres éléments des énoncés prospectifs pourraient ne pas se réaliser. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles de la CDEV en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs.

Le présent rapport de gestion est en date du 21 mai 2020 et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la CDEV pour la période close le 31 mars 2020 et avec le rapport annuel de la CDEV pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Vue d'ensemble de la CDEV

La CDEV est une société de la Couronne fédérale qui a été constituée en 1982 afin de fournir un organe commercial aux placements en titres de capitaux propres du gouvernement et de gérer le portefeuille commercial du gouvernement. La CDEV a pour principal objectif d'exercer ses activités dans l'intérêt du Canada, dans une perspective commerciale. Outre certaines activités qui lui sont propres, la Corporation a la responsabilité de quatre principales filiales entièrement détenues, soit la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), Canada Eldor Inc. (« CEI »), Canada TMP Finance Limited (« TMP Finance ») et sa filiale la Corporation Trans Mountain (« CTM »). La SGCH détient et gère les participations du gouvernement fédéral dans le projet de développement Hibernia (le « projet Hibernia »). CEI n'exerce aucune activité, mais elle est responsable de la prise en charge des obligations découlant principalement d'un accord d'achat et de vente conclu avec Cameco Inc. en 1988. TMP Finance a pour principale responsabilité de fournir du financement à CTM. CTM a pour mandat d'exploiter le pipeline Trans Mountain existant et de mener à terme le projet d'agrandissement du réseau de pipelines Trans Mountain (le « PARTM ») dans les délais prévus et de façon commercialement viable. En août 2019, la CDEV a reçu de la part des propriétaires du projet Hibernia des paiements au titre de la participation au bénéfice net après avoir conclu un protocole d'entente avec Ressources naturelles du Canada. Après le 31 mars 2020, la CDEV a constitué une nouvelle filiale, la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (« CFUEC »), qui contribuera à la mise en œuvre d'un nouveau programme du gouvernement, le Crédit d'urgence pour les grands employeurs, conçu pour fournir des crédits-relais aux plus grands employeurs du Canada. Des informations supplémentaires seront présentées dans le rapport du deuxième trimestre.

La Corporation de développement des investissements du Canada

La direction de la CDEV collabore étroitement avec le conseil d'administration et la direction de CTM afin de poursuivre le développement du PARTM. Cela comprend la mise en place de procédures pour surveiller la progression du PARTM, l'obtention du financement nécessaire pour la CTM et la production de renseignements financiers d'importance.

Lors de la clôture de la vente de Ridley Terminals Inc. en décembre 2019, CDEV a reçu 350 millions de dollars de l'acheteur au nom du gouvernement. La CDEV a payé 240 millions de dollars au gouvernement et 12 millions de dollars à la CDEV pour recouvrer les coûts de transaction. Au cours du premier trimestre de

2020, un montant de 27 millions de dollars supplémentaire a été payé relativement à la clôture de la transaction. Au 31 mars 2020, un montant de 71 millions de dollars était toujours détenu au nom du gouvernement.

Au cours de la période close le 31 mars 2020, la CDEV a reçu 71 millions de dollars au titre de la participation au bénéfice net, dont 7 millions de dollars ont été versés par la SGCH, d'où une augmentation de 64 millions de dollars de la réserve au titre de la participation au bénéfice net, avant versement d'un dividende de 55 millions de dollars.

Corporation Trans Mountain

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, CTM a généré des produits des activités ordinaires de 123 millions de dollars et un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») de 64 millions de dollars. Pour la période correspondante, CTM avait généré des produits des activités ordinaires de 100 millions de dollars et un BAIIA de 50 millions de dollars. Selon les PCGR des États-Unis que CTM continue d'appliquer, les produits et le BAIIA se sont respectivement établis à 103 millions de dollars et à 47 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2020 et respectivement à 99 millions de dollars et à 49 millions de dollars pour la période correspondante. Pour un complément d'information à ce sujet, se reporter aux notes 13 et 18 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Pour la période considérée, CTM a dépensé environ 0,5 milliard de dollars pour le PARTM, compte non tenu des coûts de financement, en plus du montant de 1,3 milliard de dollars engagé jusqu'en décembre 2019 sous la propriété de la CDEV. Les activités au premier trimestre de 2020 comprenaient la poursuite des travaux dans les terminaux du Lower Mainland et des travaux à diverses étapes de la construction le long du tracé du pipeline en Alberta.

Pour obtenir plus de précisions, veuillez consulter le rapport financier de CTM pour le premier trimestre de 2020 à l'adresse www.transmountain.com.

Canada TMP Finance Limited

Canada TMP Finance Limited (« TMP Finance ») consent du financement à CTM selon un ratio de 45 % de capitaux propres et 55 % d'emprunts. TMP Finance avance ce financement par l'intermédiaire du Compte du Canada géré par Exportation et développement Canada. Certaines obligations financières de CTM sont remplies par TMP Finance pour CTM par l'intermédiaire d'une facilité de crédit inutilisée auprès du Compte du Canada. Le 1^{er} janvier 2020, la limite de la facilité de construction a été portée à 4 milliards de dollars conformément à la convention de crédit modifiée du 30 juillet 2019. Des sources de financement supplémentaires seront nécessaires pour permettre à TMP Finance de continuer à financer le PARTM de CTM avant la fin de l'exercice, et TMP Finance poursuit des discussions à ce sujet avec le ministère des Finances.

Société de gestion Canada Hibernia

Le bénéfice après impôt de la SGCH de 6 millions de dollars dégagé pour la période close le 31 mars 2020 était inférieur de 62 %, ou 10 millions de dollars, à celui de la période correspondante, en raison essentiellement d'une baisse des produits nets tirés du pétrole brut.

Les produits nets tirés du pétrole brut, qui correspondent aux ventes de pétrole brut déduction faite des redevances et de la participation au bénéfice net, ont reculé de 27 %, ou 12 millions de dollars, pour s'établir à 33 millions de dollars, comparativement à 45 millions de dollars pour la période correspondante. La diminution découle d'une baisse de 19 % du prix réalisé sur les ventes en dollars canadiens et d'une baisse de 18 % du volume de ventes de pétrole. La baisse du volume de ventes s'explique par le moment des ventes du pétrole chargé sur les pétroliers, et n'est pas liée directement aux volumes de production quotidienne moyenne, qui étaient relativement stables. La production brute d'Hibernia pour le premier trimestre de 2020 s'est établie en

moyenne à 127 871 barils par jour, en baisse par rapport aux 130 363 barils par jour produits pour la période correspondante. Les coûts liés aux redevances et à la participation au bénéfice net ont diminué proportionnellement à la baisse des ventes de pétrole brut et à l'incidence favorable des déductions au titre des coûts prises en compte dans le calcul des redevances et de la participation au bénéfice net.

La SGCH vend son pétrole en fonction du cours de référence du pétrole brut Brent daté, en dollars américains. Le cours du pétrole brut Brent daté a diminué de 21 %, pour s'établir en moyenne à 50,14 \$ US le baril, contre 63,18 \$ US le baril au premier trimestre de 2019, et la SGCH a réalisé pour la période une légère prime sur le prix par rapport au prix du Brent daté, comparativement à un léger escompte, pour la période correspondante.

Pour la période close le 31 mars 2020, les dépenses d'investissement, qui se sont élevées à 6 millions de dollars, ont été axées sur les activités de forage.

Canada Eldor Inc.

Aucun changement important n'a été apporté à la gestion des passifs de CEI. Au cours du premier trimestre, un montant de 0,2 million de dollars a été affecté aux activités de remise en état des sites et aucun changement important n'a été apporté pour la période à l'estimation du coût de remise en état des sites.

Analyse de l'environnement commercial externe

La gestion continue de nos actifs et de nos participations reposera sur la conjoncture du marché et le contexte économique en général, ainsi que sur des facteurs propres à l'entreprise ou au placement sous-jacent. Des modifications importantes ont été décelées depuis le 31 décembre 2019, comme l'indique le rapport annuel de 2019, modifications qui sont liées à l'évolution de la conjoncture économique, découlant de l'éclosion récente d'un nouveau coronavirus (« COVID-19 ») à l'échelle mondiale et de la chute marquée des prix du pétrole brut dans le monde.

Risques et éventualités

En plus des risques et éventualités présentés dans le rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Corporation a mis à jour son analyse des risques auxquels elle est exposée, en raison de la pandémie de COVID-19. Étant donné la nature des activités de CTM, l'éclosion de COVID-19 ne devrait pas avoir une incidence importante sur les résultats financiers de CTM. Le développement du PARTM soulève plusieurs enjeux d'ordre juridique et réglementaire. La pandémie de COVID-19 pourrait augmenter certains risques liés au calendrier du développement du projet d'agrandissement de CTM. Pour l'heure, l'incidence de ces risques sur le calendrier d'exécution et le coût du projet ne devrait pas être importante. Les fluctuations importantes des prix du pétrole brut à l'échelle mondiale au cours du trimestre ont une incidence importante sur les résultats financiers de la SGCH et augmentent, par conséquent, les risques financiers de la Corporation. Les autres risques et éventualités décrits dans le rapport annuel de 2019 n'ont pas changé.

États financiers pour la période close le 31 mars 2020

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2020, avec chiffres comparatifs du premier trimestre de 2019, ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») applicables aux périodes intermédiaires, notamment l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

CTM établit ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis. Pour consulter les états financiers de CTM pour le premier trimestre de 2020 selon les PCGR des États-Unis, visitez le www.transmountain.com. La note 18 présente les résultats financiers de CTM selon les PCGR des États-Unis, les ajustements apportés aux

états financiers pour convertir ces résultats en IFRS ainsi que les résultats financiers de CTM en IFRS, après consolidation avec ceux de la CDEV. Les principales différences de traitement comptable sont décrites à la note 18.

Les produits consolidés pour la période close le 31 mars 2020 se sont établis à 159 millions de dollars, comparativement à 145 millions de dollars pour la période correspondante. Cette hausse s'explique par une augmentation de 22 millions de dollars des produits tirés du transport et est en partie contrebalancée par une diminution de 12 millions de dollars des produits nets tirés du pétrole brut. L'augmentation des produits tirés du transport est surtout attribuable à l'éventail de produits et aux points de livraison des cargaisons, qui amènent une augmentation des tarifs. La diminution des produits nets tirés du pétrole brut s'explique par une baisse de 19 % des prix du pétrole brut et par une baisse de 18 % du volume des ventes.

Le total des charges pour la période, compte non tenu des charges financières, s'établit à 105 millions de dollars, comparativement à 103 millions de dollars pour la période correspondante. La hausse est essentiellement attribuable à une augmentation de 5 millions de dollars des salaires et avantages du personnel de CTM, en raison de la main-d'œuvre additionnelle nécessaire (employés à l'interne et entrepreneurs) par suite de l'acquisition. La baisse de 2 millions de dollars des charges d'exploitation de la SGCH est surtout liée aux variations des stocks.

La charge d'intérêts pour la période close le 31 mars 2020 a diminué de 20 millions pour s'établir à 41 millions de dollars, car une augmentation de 10 millions de dollars du montant brut des coûts d'intérêts a été compensée par une augmentation de 32 millions de dollars des intérêts incorporés au coût de l'actif.

Le bénéfice avant impôt sur le résultat pour la période close le 31 mars 2020 s'est établi à 18 millions de dollars, comparativement à une perte de 15 millions de dollars pour la période correspondante, en raison essentiellement d'une diminution de 20 millions de dollars de la charge d'intérêts nette de CTM et d'une augmentation de 18 millions de dollars du bénéfice avant impôt de CTM, ces facteurs étant contrebalancés par une baisse de 4 millions de dollars du bénéfice avant impôt de la SGCH.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie au 31 mars 2020 ont diminué pour s'établir à 360 millions de dollars, comparativement à 587 millions de dollars au 31 décembre 2019, en raison surtout des dépenses en trésorerie de CTM de 545 millions de dollars liées aux immobilisations corporelles et aux dividendes payés, qui ont été compensées par l'augmentation de 200 millions de dollars des prélèvements dans le Compte du Canada au cours de la période ainsi que par les flux de trésorerie d'exploitation générés par CTM (81 millions de dollars) et par la SGCH (44 millions de dollars).

Les débiteurs ont diminué de 55 millions de dollars au 31 mars 2020 par rapport à la fin de l'exercice en raison d'une baisse de 43 millions de dollars des créances de la SGCH et d'une diminution de 13 millions de dollars des débiteurs de CTM après le recouvrement des débiteurs à la fin de l'exercice.

Les immobilisations corporelles se sont accrues de 574 millions de dollars depuis la clôture de l'exercice, surtout du fait des dépenses en capital de 581 millions de dollars dans le PARTM, y compris les intérêts inscrits à l'actif, déduction faite de l'épuisement et de l'amortissement de 39 millions de dollars.

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs ont diminué de 33 millions de dollars depuis la clôture de l'exercice, du fait essentiellement d'une baisse de 19 millions de dollars liée à la SGCH, attribuable à une diminution des paiements exigibles au titre des redevances et de la participation au bénéfice net, et d'une baisse de 15 millions liée à CTM, attribuable à une diminution des dépenses d'investissement liées surtout au moment des paiements et des avances aux entrepreneurs dans le cadre du PARTM, ces facteurs étant contrebalancés en partie par une augmentation des autres créditeurs et des passifs liés à l'exploitation, en raison du moment des paiements.

Les intérêts à payer ont augmenté de 72 millions de dollars depuis la fin de l'exercice, car les intérêts sont payés à la fin de juin et de décembre de chaque année. Les autres passifs courants ont diminué de 11 millions de dollars

en raison de la baisse de 13 millions de dollars des primes au quai exigibles pour CTM.

Les emprunts ont augmenté de 200 millions de dollars depuis la fin de l'exercice en raison d'un prélèvement de 200 millions de dollars sur la facilité de crédit de construction.

La provision au titre des obligations de démantèlement s'est accrue de 6 millions de dollars sous l'effet essentiellement de l'incidence du change de 4 millions de dollars, et du montant de 2 millions de dollars nécessaire pour la désactualisation. L'incidence de la variation des taux d'actualisation a été neutralisée par la même variation que celle touchant les hypothèses relatives au taux d'inflation.

L'obligation au titre des prestations définies a diminué de 20 millions de dollars en raison de l'augmentation, pour la période, des taux d'actualisation utilisés pour calculer l'obligation au titre des prestations, diminution en partie contrebalancée par la baisse de rendement des actifs du régime.

États financiers consolidés résumés intermédiaires de

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Trimestre clos le 31 mars 2020

(non audité)

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière (non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

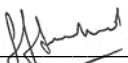

	31 mars 2020	31 décembre 2019
Actifs		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	360 091 \$	587 109 \$
Clients et autres débiteurs (note 16)	63 951	119 271
Impôt à recevoir	-	4 173
Autres actifs courants	21 573	19 583
Placements détenus au titre d'obligations futures	3 758	3 552
	449 373	733 688
Actifs non courants :		
Immobilisations corporelles (note 5)	6 628 400	6 054 065
Goodwill (note 7)	1 015 862	1 015 781
Placements détenus au titre d'obligations futures	160 227	159 745
Trésorerie soumise à restrictions (note 4)	71 421	71 515
Placements soumis à restrictions	79 705	70 911
Actifs au titre du droit d'utilisation (note 6)	87 182	90 289
Autres actifs	72 315	95 675
	8 115 112	7 557 981
	8 564 485 \$	8 291 669 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants :		
Fournisseurs et autres créditeurs	298 791 \$	331 758 \$
Intérêts à payer	72 771	813
Impôt à payer	1 669	-
Partie courante de la provision au titre des obligations de démantèlement (note 8 a))	523	3 659
Partie courante de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 8 c))	3 524	3 351
Partie courante des obligations locatives (note 6)	20 147	20 258
Autres passifs courants	183 442	194 390
	580 867	554 229
Passifs non courants :		
Emprunts (note 9)	6 255 000	6 055 000
Impôt sur le résultat différé	513 107	507 498
Provision au titre des obligations de démantèlement (note 8 a) et b))	618 971	609 901
Obligations locatives (note 6)	69 205	71 662
Provision au titre de la remise en état d'un site (note 8 c))	6 113	6 419
Obligation au titre des prestations définies	68 216	88 694
Autres passifs non courants	98 717	91 702
	7 629 329	7 430 876
Capitaux propres :		
Capital social	1	1
Surplus d'apport	603 294	603 294
Réserve au titre de la participation au bénéfice net (note 10)	10 411	826
Déficit accumulé	(290 945)	(286 965)
Cumul des autres éléments du résultat global	31 528	(10 592)
	354 289	306 564
	8 564 485 \$	8 291 669 \$

Engagements (note 14)

Éventualités (note 15)

Événement postérieur à la date de clôture (note 19)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Au nom du Conseil :  , administrateur  , administrateur

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global (non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les	
	2020	2019
	31 mars	
Produits :		
Produits tirés du transport (note 13)	106 770 \$	84 947 \$
Produits nets tirés du pétrole brut (note 12)	35 203	45 165
Revenus locatifs (note 13)	15 747	14 491
Autres produits (note 13)	932	852
	158 652	145 455
Autres produits :		
Frais d'utilisation des installations et frais de traitement après déduction de la participation accessoire au bénéfice net	561	885
Profits de change	3 184	566
	162 397	146 906
Charges :		
Épuisement et amortissement (notes 5 et 6)	37 752	41 129
Charges d'exploitation du pipeline (note 13)	34 876	32 065
Exploitation, transport et commercialisation du pétrole brut (note 12)	4 805	6 651
Salaires et avantages du personnel	22 186	17 615
Honoraires professionnels	2 828	3 405
Pertes de change	1 342	831
Révision de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 8)	75	-
Autres charges administratives	697	1 086
	104 561	102 782
Charges financières (produits financiers) :		
Charge d'intérêts (note 9)	40 703	60 649
Produits d'intérêts	(3 325)	(4 459)
Désactualisation des obligations de démantèlement (note 8 a))	2 509	2 756
Désactualisation de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 8 b))	27	37
	39 914	58 983
Bénéfice net (perte nette) avant impôt sur le résultat	17 922	(14 859)
Impôt sur le résultat :		
Exigible	14 189	9 673
Différé	713	(6 271)
	14 902	3 402
Bénéfice net (perte nette)	3 020 \$	(18 261) \$
Autres éléments du résultat global :		
<i>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</i>		
Écart de conversion	26 798	(6 132)
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</i>		
Réévaluations des obligations au titre des prestations définies	15 322	337
	42 120	(5 795)
Résultat global	45 140 \$	(24 056) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres (non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les	
	31 mars	
	2020	2019
Capital social		
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	1 \$	1 \$
Surplus d'apport		
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	603 294	603 294
Réserve au titre de la participation au bénéfice net		
Solde à l'ouverture de la période	826	-
Participation au bénéfice net reçue	64 214	-
Dividendes	(54 629)	-
Solde à la clôture de la période	10 411	-
Déficit accumulé		
Solde à l'ouverture de la période	(286 965)	(269 902)
Bénéfice net (perte nette)	3 020	(18 261)
Dividendes	(7 000)	-
Solde à la clôture de la période	(290 945)	(288 163)
Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde à l'ouverture de la période	(10 592)	10 758
Autres éléments du résultat global	42 120	(5 795)
Solde à la clôture de la période	31 528	4 963
Total des capitaux propres	354 289 \$	320 095 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Tableau consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie (non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette)	3 020 \$	(18 261) \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :		
Épuisement et amortissement	37 752	42 803
Charge d'impôt sur le résultat	14 902	3 402
Variation nette des prestations définies	45	(10)
Produit d'intérêts	(3 325)	(4 459)
Charge d'intérêts liée aux contrats de location	471	861
Variation de la provision au titre de la remise en état d'un site	75	-
Profit de change latent sur les contrats de location	-	(79)
Désactualisation des provisions	2 536	2 793
Paie ment au titre des obligations locatives, portion en intérêts	(1 033)	(861)
Intérêts reçus	3 325	4 402
Provisions réglées	(908)	(887)
Impôt sur le résultat payé	(7 844)	(10 094)
	49 016	19 610
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 11)	109 839	91 523
	158 855	111 133
Activités de financement :		
Produit tiré de l'émission de titres d'emprunt	200 000	-
Remboursements sur les emprunts	-	(500 000)
Dividendes payés	(61 629)	-
Participation au bénéfice net reçue	64 214	-
Paie ment au titre des obligations locatives, portion en capital	(5 018)	(3 184)
	197 567	(503 184)
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(582 388)	(85 681)
Règlement au titre du fonds de roulement lié à une acquisition	-	37 020
Dépenses liées aux logiciels à usage interne	(2 317)	-
Retrait du compte du Trésor	-	5 000
Variation de la trésorerie soumise à restrictions	94	499 679
Acquisition de placements soumis à restrictions	(2 757)	(3 731)
Variation des placements détenus au titre d'obligations futures	(688)	(581)
	(588 056)	451 706
Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie	4 616	(299)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(227 018)	59 356
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	587 109	344 857
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	360 091 \$	404 213 \$
Représenté par :		
Trésorerie	297 957	310 370
Équivalents de trésorerie	62 134	93 843
	360 091 \$	404 213 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière

La Corporation se compose de sa société mère, la Corporation de développement des investissements du Canada (« CDEV »), et de ses filiales entièrement détenues, soit Canada Eldor Inc. (« CEI »), la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), Canada TMP Finance Ltd. (« TMP Finance ») et la Corporation Trans Mountain (la « CTM »).

La Corporation de développement des investissements du Canada (« la Corporation » ou « CDEV ») a été constituée en 1982 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle est la propriété exclusive de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. La Corporation est une société d'État mandataire inscrite à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En novembre 2007, le ministre des Finances a informé la CDEV qu'elle « devra dorénavant se forger un avenir axé sur la gestion continue de ses actifs actuels dans une perspective commerciale et prêter son concours au gouvernement du Canada dans la recherche de nouvelles orientations qui conviennent aux capacités de la CDEV, tout en conservant la capacité de se dessaisir de ses actifs actuels et de tout autre placement de l'État, à la demande du ministre des Finances ».

Le siège social de la Corporation est situé au 79, rue Wellington Ouest, bureau 3000, case 270, Centre TD, Toronto (Ontario) M5K 1N2. L'établissement principal de la Corporation est situé au 1240, rue Bay, bureau 302, Toronto (Ontario) M5R 2A7.

Filiales

La Corporation Trans Mountain et Canada TMP Finance Ltd., ont été constituées en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les sociétés sont assujetties à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et sont mandataires de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. CTM est également assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

CTM possède et exploite le réseau de pipelines Trans Mountain (le « réseau TMPL »), le réseau de pipelines Puget Sound (le « réseau Puget ») ainsi que certains droits, droits voisins, immobilisations corporelles et contrats de construction liés à l'agrandissement du réseau TMPL, appelé projet d'agrandissement du réseau de pipelines Trans Mountain (le « PARTM »).

TMP Finance, la société mère de CTM, fournit également à CTM du financement sous forme d'emprunts et de capitaux propres lesquels sont financés au moyen d'emprunts auprès de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, lesquels sont administrés par Exportation et développement Canada (« EDC »). Se reporter à la note 9 pour de plus amples renseignements sur les emprunts.

CEI a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada et n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En 1988, CEI a vendu la quasi-totalité de ses actifs et de ses activités à la Corporation Cameco (« Cameco ») en contrepartie d'une partie du capital social de cette dernière et d'un billet à ordre. Suite à la vente des actions de Cameco et à la reprise d'une partie de l'encours de la dette de CEI par le gouvernement en 1995, le produit net en trésorerie tiré de la vente définitive des actions de Cameco est le seul actif important que détient CEI. Les obligations résiduelles de CEI se composent des obligations au titre de la remise en état d'un site et des obligations au titre des prestations de retraite définies.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière (suite)

Filiales (suite)

La SGCH a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et a été acquise par la CDEV en mars 1993. La SGCH est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La SGCH a été constituée dans le seul but de détenir et de gérer sa participation dans le projet de développement Hibernia (le « projet Hibernia »), un projet de mise en valeur et de production de pétrole situé au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. Le projet Hibernia comprend le champ pétrolifère original du projet Hibernia, dans lequel la SGCH détient une participation directe de 8,5 %, et le secteur unitaire du prolongement sud d'Hibernia (le « secteur unitaire du PSH »), dans lequel la SGCH détient présentement une participation directe de 5,6 %. La participation directe détenue par la SGCH dans le secteur unitaire du PSH est assujettie à des ajustements conformément aux dispositions applicables de l'entente du secteur unitaire du PSH.

Un compte est maintenu au nom des propriétaires de participations directes dans le projet de développement Hibernia et le secteur unitaire du PSH par son exploitant, respectivement Société d'exploitation et de développement d'Hibernia ltée (la « SEDH ») et ExxonMobil Canada Properties, agissant à titre de mandataire (un « compte conjoint »). Toutes les dépenses conjointes liées au projet sont imputées au compte conjoint, lequel est détenu et financé par les participants selon leurs participations directes.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») applicables aux périodes intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale (l'« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires le 21 mai 2020.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

À moins d'indication contraire, les montants sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle des activités de la Corporation, à l'exception du pipeline Puget Sound, dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

2. Base d'établissement (suite)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

Pour établir les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation, la direction doit exercer son jugement et faire des estimations et des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être très différents de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel elle est effectuée et dans les exercices futurs touchés par la révision. Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont les mêmes que ceux qui sont présentés à la note 3 v) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Corporation de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception des nouveaux jugements importants et principales sources d'incertitude à l'égard des estimations décrits ci-après.

Événements récents et répercussions connexes sur les estimations et jugements :

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 causée par le nouveau coronavirus avait atteint le stade de pandémie. Les réactions à la propagation de la COVID-19 ont fortement intensifié l'incertitude économique, ce qui a entraîné une volatilité accrue des prix des marchandises et des taux de change ainsi qu'un recul marqué des taux d'intérêt à long terme. Plus particulièrement, les prévisions actuelles laissent entrevoir un repli sans précédent de la demande mondiale de pétrole brut pour 2020, ce qui a fait chuter les prix actuels et prévus du pétrole. L'information entourant les répercussions économiques mondiales de la COVID-19 et la durée estimative de la pandémie continue d'évoluer.

La pandémie de COVID-19 complique l'établissement des estimations et hypothèses utilisées dans la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires, notamment celles ayant trait aux éléments suivants :

- **Dépréciation** : Les répercussions de la COVID-19 sur les clients et les activités de la Corporation peuvent influencer sur le niveau des flux de trésorerie et sur la recouvrabilité des actifs de la Corporation. De plus, la situation de la COVID-19 change rapidement et pourrait empêcher la direction d'utiliser efficacement les données historiques sur les tendances des ventes et les flux de trésorerie pour prévoir les résultats futurs. Il pourrait s'ensuivre une incertitude accrue à l'égard des estimations utilisées aux fins du test de dépréciation. Pour de plus amples renseignements sur le test de dépréciation, se reporter à la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.
- **Risque de crédit** : Il est possible que la pandémie de COVID-19 cause des problèmes de liquidités pour un plus grand nombre de clients de la Corporation et que cette situation fasse grimper les pertes de crédit attendues et rende le recouvrement plus difficile. L'estimation de ces pertes de crédit est une opération complexe parce qu'il existe peu de précédents historiques correspondant à la conjoncture actuelle. La Corporation va continuer de réévaluer ses informations prospectives et l'incidence de la pandémie sur ses clients au cours des périodes futures. Pour de plus amples renseignements sur le risque de crédit, se reporter à la note 16 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.
- **Stocks** : Étant donné la situation économique actuelle et le recul des prix du pétrole, des analyses supplémentaires ont dû être effectuées relativement au coût des stocks et à la valeur de réalisation nette.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables et méthodes d'application que celles énoncées à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception des méthodes comptables qui ont été modifiées par suite de l'adoption de nouvelles normes, modifications et interprétations comptables en date du 1^{er} janvier 2020, comme il est décrit ci-après. De plus, la charge d'impôts sur le résultat au titre d'une période intermédiaire est calculée au moyen du taux d'impôt sur le résultat qui serait applicable au résultat total annuel.

Changements de méthodes comptables

Les normes, modifications de normes et interprétations comptables suivantes, publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), sont entrées en vigueur pour la première fois au cours de la période à l'étude et ont été adoptées conformément aux dispositions transitoires applicables. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation.

- i) Modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers* et d'IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (Définition du terme « significatif »)

Les modifications ont été publiées pour clarifier et uniformiser la définition du terme « significatif » et pour fournir des indications permettant d'améliorer l'uniformité de l'application du concept lorsqu'il est utilisé dans le contexte des IFRS. Les modifications insistent sur le fait que l'information ne devrait pas être regroupée ou ventilée de manière à obscurcir de l'information importante, et précisent que le concept de significativité s'applique à toutes les facettes des états financiers, y compris les états financiers primaires, les notes, et les informations supplémentaires requises aux termes des différentes IFRS.

- ii) Cadre conceptuel de l'information financière révisé

Publié en octobre 2018, le cadre conceptuel révisé comprend quelques concepts nouveaux, des définitions à jour et des critères de comptabilisation des actifs et des passifs, et il clarifie d'autres concepts importants. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une norme – et aucun concept ne prévaut sur les exigences ou concepts prévus dans une norme – le cadre conceptuel aide les normalisateurs à élaborer les normes et, les préparateurs à élaborer des méthodes comptables conséquentes lorsqu'il n'existe pas de norme applicable.

4. Trésorerie soumise à restrictions

	31 mars 2020	31 décembre 2019
Trésorerie soumise à restrictions - détenue par CTM au titre des coûts d'abandon futurs	2 382 \$	2 501 \$
Trésorerie soumise à restrictions - lettres de crédit de CTM	59 339	59 314
Trésorerie soumise à restrictions - détenue par CTM à titre de garantie	1 200	1 200
Trésorerie soumise à restrictions - lettres de crédit de la SGCH	8 500	8 500
	71 421 \$	71 515 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

5. Immobilisations corporelles

	Travaux de construction en cours	Pipeline	Actifs de mise en valeur du pétrole et installations de production	TOTAL
Coût				
Solde au 31 décembre 2018	1 277 356 \$	3 426 781 \$	542 787 \$	5 246 924 \$
Entrées de la période	1 255 436	-	34 161	1 289 597
Transferts	(50 866)	50 866	-	-
Ajustements de démantèlement	-	70 496	5 676	76 172
Mises hors service	-	(2 370)	-	(2 370)
Variation des cours de change	(8)	(15 134)	-	(15 142)
Solde au 31 décembre 2019	2 481 918 \$	3 530 639 \$	582 624 \$	6 595 181 \$
Entrées de la période	581 221	-	5 770	586 991
Transferts	(1 113)	1 113	-	-
Ajustements de démantèlement	-	(524)	666	142
Variation des cours de change	32	27 234	-	27 266
Solde au 31 mars 2020	3 062 058 \$	3 558 462 \$	589 060 \$	7 209 580 \$
Épuisement et amortissement cumulés				
Solde au 31 décembre 2018	- \$	33 992 \$	358 311 \$	392 303 \$
Épuisement et amortissement	-	107 546	43 994	151 540
Mises hors service	-	(2 370)	-	(2 370)
Variation des cours de change	-	(357)	-	(357)
Solde au 31 décembre 2019	- \$	138 811 \$	402 305 \$	541 116 \$
Épuisement et amortissement	-	25 401	13 375	38 776
Variation des cours de change	-	1 288	-	1 288
Solde au 31 mars 2020	- \$	165 500 \$	415 680 \$	581 180 \$
Valeurs comptables				
31 décembre 2019	2 481 918 \$	3 391 828 \$	180 319 \$	6 054 065 \$
31 mars 2020	3 062 058 \$	3 392 962 \$	173 380 \$	6 628 400 \$

Au 31 mars 2020, les coûts des immobilisations corporelles liées à la mise en valeur de pétrole sujets au calcul de l'épuisement et de l'amortissement incluent des coûts de mise en valeur futurs de 518 000 \$ (472 000 \$ au 31 décembre 2019).

Pour la période close le 31 mars 2020, des intérêts de 31 735 \$ ont été capitalisés dans les entrées relatives aux travaux de construction en cours – pipelines (1 432 \$ en 2019).

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

5. Immobilisations corporelles (suite)

Au 31 mars 2020, une évaluation des indices de dépréciation des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») de la Corporation a été effectuée. Aucun indice n'a été relevé pour les actifs de transport de pétrole, y compris le goodwill et, par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été effectué. La COVID-19 et la situation du marché du pétrole brut n'ont pas eu d'incidence significative sur les produits tirés du transport. Cependant, si la COVID-19 demeure une urgence sanitaire mondiale, cela pourrait avoir une incidence sur le calendrier de construction du projet d'agrandissement du pipeline et, dans les périodes à venir, la Corporation examinerait si cela représente un indice de dépréciation. Se reporter également à la note 7, Goodwill.

Une évaluation des indices de dépréciation des immobilisations corporelles servant à la mise en valeur du pétrole a été effectuée en date du 31 mars 2020 pour l'UGT correspondante de la Corporation. Dans le cadre de cette évaluation, la direction a déterminé que la baisse des prix de référence du pétrole actuels et prévus au 31 mars 2020 comparativement à ceux du 31 décembre 2019 constituait un indice de dépréciation possible. Par conséquent, la SGCH a mené un test de dépréciation en comparant la valeur recouvrable de son UGT (soit la juste valeur diminuée des coûts de cession selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie) et sa valeur comptable. La direction a fait appel à son jugement pour estimer les flux de trésorerie futurs entrant dans le calcul de la valeur recouvrable et pour appliquer un taux d'actualisation après impôt estimatif de 12 %. Le tableau qui suit présente les prix de référence du pétrole prévus ainsi que les taux de change utilisés dans le calcul du test de dépréciation au 31 mars 2020 (données fournies par des évaluateurs de réserves indépendants).

Exercice	Prix du pétrole Brent ¹⁾ (\$ US par baril)	Taux de change (\$ US/\$ CA)
2020	34,88	0,71
2021	43,73	0,74
2022	51,41	0,76
2023	57,01	0,77
2024	59,83	0,77
2025	62,01	0,78
2026	65,60	0,78
2027	66,89	0,78
2028	68,21	0,78
2029	69,56	0,78
Par la suite (pourcentage d'inflation annuelle)	2 %	0,78

⁽¹⁾ Les prix de référence sont ajustés pour tenir compte de la qualité et des différentiels propres aux activités de la Corporation.

Selon le test de dépréciation effectué, il n'y a eu aucune dépréciation des immobilisations corporelles de mise en valeur du pétrole de la Corporation pour la période close le 31 mars 2020 (néant au 31 décembre 2019).

Pour des renseignements sur les ajustements de démantèlement, se reporter à la note 8, Provisions.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

6. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location

La Corporation loue certains actifs, notamment des immeubles de bureaux, des terrains et du matériel.

La catégorie « matériel » comprend la quote-part de la SGCH attribuable à sa participation directe dans trois navires de soutien loués par la SEDH au nom des propriétaires du projet Hibernia. Les contrats de location sont assortis de paiements mensuels fixes et sont en vigueur jusqu'en 2027, une partie des paiements au titre de la location étant effectués en dollars américains. Les contrats de location visant du matériel comprennent également une sous-station électrique, des véhicules et du matériel de bureau.

La catégorie « terrains » comprend la location d'un espace au terminal portuaire de Westridge, qui se compose d'une superficie de terres et d'une surface d'eau, ainsi que de terrains destinés à des stations de pompage et à des constructions temporaires. La durée des contrats de location connexes s'étend jusqu'en 2105.

La catégorie « bâtiments » comprend les paiements mensuels fixes au titre de la location qui sont effectués à l'égard de locaux d'immeubles de bureaux de la Corporation situés en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario. Elle inclut également la quote-part de la SGCH attribuable à sa participation directe dans des locaux d'un immeuble de bureaux de la SEDH situé à St. John's, à T.-N.-L. La durée des contrats de location s'étend jusqu'en 2025.

Certains contrats comportent des options de renouvellement. La Corporation n'a pas la certitude raisonnable qu'elle exercera ces options, et l'exercice de celles-ci dépendra de l'évolution du marché et des besoins de la Corporation au moment où ces options pourront être exercées. Certains contrats de location sont assujettis à des variations annuelles de l'indice des prix à la consommation (l'« IPC »), l'obligation locative étant réévaluée lorsque l'IPC varie. De plus, certains contrats de location immobiliers comportent des paiements variables au titre de la location qui sont liés aux coûts d'exploitation.

La Corporation n'est pas exposée à un risque potentiel de sorties de trésorerie additionnelles importantes qui ne sont pas déjà reflétées dans le montant présenté des obligations locatives, mis à part certaines pénalités pour résiliation que la Corporation n'a pas la certitude raisonnable de devoir verser au 31 mars 2020.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

6. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location (suite)

État de la situation financière :

Le tableau qui suit présente les actifs au titre de droits d'utilisation :

	Matériel et véhicules	Terrains et bâtiments	Total
1 ^{er} janvier 2019			
Comptabilisation initiale	26 664 \$	52 990 \$	79 654 \$
Entrées	1 047	27 801	28 848
Modifications de contrats de location	(946)	-	(946)
Amortissement	(4 065)	(13 121)	(17 186)
Change	(81)	-	(81)
31 décembre 2019	22 619 \$	67 670 \$	90 289 \$
Entrées	326	-	326
Modifications de contrats de location	-	1 965	1 965
Amortissement	(975)	(4 567)	(5 542)
Change	144	-	144
31 mars 2020	22 114 \$	65 068 \$	87 182 \$

Les obligations locatives se présentent comme suit :

	Trimestre clos le 31 mars 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Obligations locatives à l'ouverture de la période	91 920 \$	79 654 \$
Entrées	2 291	28 849
Modifications de contrats de location	-	(946)
Charge d'intérêts	1 034	3 726
Paievements au titre de la location	(6 052)	(19 128)
Fluctuations des cours de change	159	(235)
Obligations locatives à la clôture de la période	89 352 \$	91 920 \$
Partie courante	20 147 \$	20 258 \$
Partie non courante	69 205	71 662
	89 352 \$	91 920 \$

Analyse des échéances des flux de trésorerie non actualisés contractuels

	2020	De 2021 à 2024	Par la suite	Total
Obligations locatives	16 225 \$	43 802 \$	114 935 \$	174 962 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

6. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location (suite)

État du résultat global et tableau des flux de trésorerie :

	31 mars 2020	31 mars 2019
État du résultat global :		
Intérêts sur les obligations locatives	1 033 \$	861 \$
Moins : les obligations locatives inscrites à l'actif	562	-
Coûts à court terme et variables	652	-
Tableau des flux de trésorerie :		
Total des sorties de fonds au titre des contrats de location	(6 023) \$	4 045 \$

7. Goodwill

a) Les variations de la valeur comptable nette du goodwill sont présentées dans le tableau suivant :

Solde au 31 décembre 2018	1 016 582 \$
Incidence des fluctuations du change	(801)
Solde au 31 décembre 2019	1 015 781
Incidence des fluctuations du change	81
Solde au 31 mars 2020	1 015 862 \$

b) Test de dépréciation

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill a été affecté à l'UGT de CTM. La valeur recouvrable de cette UGT est fondée sur la juste valeur de l'unité d'exploitation, laquelle est estimée en fonction des flux de trésorerie attendus. L'estimation de la juste valeur requiert l'utilisation de données d'entrée non observables importantes indiquant une évaluation au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, y compris des hypothèses liées au calendrier de construction du projet du PARTM et à la date de mise en service. Au 31 mars 2020, une évaluation des indices de dépréciation a été effectuée pour les unités génératrices de trésorerie de la Corporation. Malgré les changements touchant le contexte macroéconomique, il n'y a eu aucune incidence majeure sur les activités actuelles de CTM ou sur la construction du réseau TMPL. Aucun indice de dépréciation n'a été relevé et, par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été effectué au 31 mars 2020.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

8. Provisions

La variation des provisions au titre des obligations de démantèlement et de la remise en état d'un site se présente comme suit :

	Obligations de démantèlement		Total	Remise en état d'un site
	Pipeline	Puits et installations		
Solde au 31 décembre 2018	387 610 \$	141 531 \$	529 141 \$	10 138 \$
Provisions additionnelles	-	-	-	1 510
Modifications des estimations	(126 967)	(14 603)	(141 570)	(405)
Obligations réglées	-	(2 083)	(2 083)	(1 665)
Variation du taux d'actualisation	197 463	20 279	217 742	45
Incidence des fluctuations du change	(2 394)	-	(2 394)	-
Désactualisation	10 039	2 685	12 724	147
Solde au 31 décembre 2019	465 751 \$	147 809 \$	613 560 \$	9 770 \$
Modifications des estimations	(252 448)	(18 093)	(270 541)	-
Obligations réglées	-	(673)	(673)	(235)
Variation du taux d'actualisation	251 924	18 759	270 683	75
Incidence des fluctuations du change	3 956	-	3 956	-
Désactualisation	2 056	453	2 509	27
Solde au 31 mars 2020	471 239 \$	148 255 \$	619 494 \$	9 637 \$
Partie courante	-	523	523	3 524
Partie non courante	471 239	147 732	618 971	6 113
Provisions au 31 mars 2020	471 239 \$	148 255 \$	619 494 \$	9 637 \$

a) Provision au titre des obligations de démantèlement des puits et des installations

La provision au titre des obligations de démantèlement a été constituée en fonction de la participation nette de la SGCH dans les puits et les installations, d'une estimation de la direction quant aux coûts liés à l'abandon et à la remise en état de ces puits et installations, ainsi que d'une estimation du moment où les coûts seront engagés. La SGCH estime que le passif futur non actualisé totalisait 209 464 \$ au 31 mars 2020 (237 259 \$ au 31 décembre 2019). Les coûts estimés des obligations de démantèlement peuvent varier grandement en fonction de facteurs tels que les antécédents d'exploitation et les modifications des lois et règlements.

Ces obligations seront réglées en fonction du calendrier prévu d'abandon, qui s'échelonne actuellement jusqu'en 2049, en fonction de la durée d'utilité des actifs sous-jacents. La provision a été calculée au 31 mars 2020 selon un taux d'inflation moyen de 1,23 % (1,75 % au 31 décembre 2019) et a été actualisée selon un taux sans risque moyen de 1,23 % (1,75 % au 31 décembre 2019).

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

8. Provisions (suite)

b) Provision au titre des obligations de démantèlement des actifs liés aux pipelines

La provision au titre des obligations de démantèlement des actifs liés aux pipelines est fondée sur les estimations des coûts d'abandon établies par la direction. Au 31 mars 2020, cette provision, actualisée à un taux sans risque de 1,32 % (1,76 % au 31 décembre 2019), était estimée à 471 239 \$ au 31 mars 2020 (465 751 \$ au 31 mars 2019). Le montant non actualisé du passif de démantèlement est estimé à 1 700 000 \$ (2 600 000 \$ au 31 décembre 2019), compte tenu d'un taux d'inflation de 1,32 % et d'une durée d'utilité résiduelle attendue de 99 ans.

La provision au titre des obligations de démantèlement reflète les flux de trésorerie actualisés qui devraient être affectés au démantèlement du réseau de pipelines de CTM. La durée d'utilité économique des actifs couverts par l'obligation de démantèlement est estimée à 99 ans. La durée d'utilité économique estimée sert à déterminer les flux de trésorerie non actualisés au moment du démantèlement et reflète le calendrier attendu des sorties de fonds au titre de la provision.

c) Provision au titre de la remise en état d'un site

Aux termes de l'accord d'achat et de vente conclu en 1988 entre CEI et Cameco, la responsabilité des obligations liées à la vente d'actifs à Cameco incombe à CEI. La provision au titre de la remise en état d'un site à la date de clôture est liée au démantèlement d'un ancien site minier. La responsabilité de la surveillance et de la gestion de ce site incombe à Cameco. CEI comptabilise ces coûts selon des estimations que lui fournit Cameco. Ces estimations sont fondées sur des variables et des hypothèses qui sont incertaines, notamment le temps nécessaire à l'achèvement des travaux et les coûts à engager au cours de cette période. L'estimation des coûts de remise en état futurs du site a été actualisée au taux de 0,5 % (1,69 % au 31 décembre 2019), et un taux d'inflation de 1,23 % a été utilisé pour calculer la provision au 31 mars 2020 (2,00 % au 31 décembre 2019).

9. Emprunts

Le 29 août 2018, TMP Finance a conclu des conventions de crédit avec Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Les facilités font partie du Compte du Canada du gouvernement, qui est administré par EDC. La facilité d'acquisition a été utilisée pour financer l'acquisition des entités du pipeline Trans Mountain. La facilité de crédit de construction sert essentiellement à financer la construction du PARTM.

La disponibilité des fonds aux termes de la facilité de crédit de construction est limitée au pouvoir d'emprunt de TMP Finance autorisé par le ministre des Finances. Le 30 juillet 2019, une convention de crédit modifiée conclue entre Sa Majesté la Reine du chef du Canada, par l'intermédiaire du compte géré par EDC, et Canada TMP Finance Ltd. a été exécutée. La limite de la facilité de construction est de 2 587 000 \$ jusqu'au 31 décembre 2019, puis à 4 000 000 \$ en 2020, ainsi qu'il est précisé dans une lettre révisée attestant le pouvoir d'emprunt, reçue du ministre des Finances.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

9. Emprunts (suite)

Le 25 mars 2019, TMP Finance a conclu avec l'ONE une convention de crédit modifiée qui permet à TMP Finance d'emprunter des fonds qui serviront à fournir les sûretés financières que pourrait exiger la Régie de l'énergie du Canada au titre du réseau TMPL.

Les emprunts sont remboursables à leurs dates d'échéance respectives et peuvent être remboursés par anticipation sans prime ni pénalité, à certaines conditions.

Le tableau suivant présente le détail des facilités au 31 mars 2020 :

Facilité	Montant disponible au 31 mars 2020	Encours au 31 mars 2020	Encours au 31 décembre 2019	Taux d'intérêt sur les montants utilisés	Commissions d'attente sur les montants non utilisés	Date d'échéance
Acquisition	4 670 000 \$	4 670 000 \$	4 670 000 \$	4,7 %	0,065 %	29 août 2023
Construction	4 000 000	1 585 000	1 385 000	4,7 %	0,065 %	29 août 2023
ONE	500 000	-	-	4,7 %	0,30 %	29 août 2023
		6 255 000 \$	6 055 000 \$			

Le total de la charge d'intérêts pour les périodes closes les 31 mars se compose des éléments suivants :

	2020	2019
Intérêts sur les emprunts	71 177 \$	61 047 \$
Intérêts sur les contrats de location	471	861
Intérêts inscrits à l'actif	(31 735)	(1 432)
Commissions d'attente	790	173
	40 703 \$	60 649 \$

Le taux de capitalisation utilisé pour déterminer le montant des coûts d'emprunt pouvant être inscrits à l'actif correspond au taux d'intérêt moyen pondéré applicable aux fonds empruntés de façon générale par la Corporation pendant l'exercice, soit 4,7 % (4,7 % en 2019).

10. Réserve au titre de la participation au bénéfice net

Au cours de la période, les paiements reçus au titre de la participation au bénéfice net totalisent 71 076 \$, dont une tranche de 6 862 \$ a été reçue de la SGCH et éliminée lors de la consolidation.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

11. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour les périodes closes les 31 mars se présente comme suit :

	2020	2019
Clients et autres débiteurs	55 320 \$	39 392 \$
Stocks	(1 151)	155
Autres actifs courants	2 150	(1 865)
Charges différées et autres actifs	22 847	14 101
Fournisseurs et autres créditeurs	(33 470)	22 991
Intérêts à payer	71 958	55 620
Autres passifs courants	(10 948)	79 301
Autres crédits différés	978	(65 369)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	107 684 \$	144 326 \$
Liée aux :		
Activités d'exploitation	109 839 \$	91 523 \$
Activités d'investissement	(2 155)	52 803
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	107 684 \$	144 326 \$

Les dépenses en immobilisations corporelles comprennent ce qui suit :

	2020	2019
Entrées d'immobilisations corporelles (note 5)	(586 991) \$	(138 484) \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'investissement	163	52 803
Amortissement et intérêts liés aux contrats de location inscrits au coût de l'actif	4 440	-
Sorties de trésorerie liées aux dépenses en immobilisations corporelles	(582 388) \$	(85 681) \$

12. Produits nets tirés du pétrole brut, et frais de production et charges d'exploitation

a) Les produits nets tirés du pétrole brut pour les périodes closes les 31 mars se détaillent comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Produit brut tiré du pétrole brut	44 659 \$	67 092 \$
Moins les redevances	(9 456)	(16 954)
Moins la participation au bénéfice net	-	(4 973)
Produits nets tirés du pétrole brut	35 203 \$	45 165 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

12. Produits nets tirés du pétrole brut, et frais de production et charges d'exploitation (suite)

Les ventes de pétrole brut sont la seule source de produits tirés des contrats conclus avec des clients de la SGHC. Le produit brut tiré du pétrole brut selon le marché géographique se détaillent comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
États-Unis	18 223 \$	63 198 \$
Canada	17 951	-
Europe	8 485	3 894
	44 659 \$	67 092 \$

b) Les charges d'exploitation, frais de transport et frais de commercialisation se présentent comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Charges d'exploitation liées au projet Hibernia	3 628 \$	5 824 \$
Transport et transbordement du pétrole brut	1 062	673
Commercialisation du pétrole brut	115	154
Total des charges d'exploitation, frais de transport et frais de commercialisation	4 805 \$	6 651 \$

13. Produits et charges d'exploitation liés au pipeline

Pour la période close le 31 mars, les produits et les charges d'exploitation de CTM, répartis par source et par type de produits, se sont établis comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Produits tirés du transport	106 770 \$	84 947 \$
Revenus locatifs	15 747	14 491
Autres produits	431	852
Total	122 948 \$	100 290 \$
Charges d'exploitation et coûts de production	34 876 \$	32 065 \$
Salaires et avantages du personnel	21 344	16 776
Autres charges générales et administratives	2 321	1 623
Total des charges d'exploitation, exclusion faite des charges financières et de l'amortissement	58 541 \$	50 464 \$

Les produits tirés de l'exploitation du pipeline par CTM sont générés principalement au Canada, moins de 10 % étant générés à l'extérieur du pays.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

14. Engagements

Les engagements de la CDEV au 31 mars 2020 sont résumés dans le tableau ci-après. Ils incluent les achats d'immobilisations corporelles de CTM, le transport du pétrole brut et les engagements de transbordement ainsi que la quote-part revenant à la SGCH des engagements contractuels du projet Hibernia liés au forage et à l'exploitation.

	Reste de 2020	De 2021 à 2024	Par la suite	Total
Transport du pétrole brut et services de transbordement	3 417 \$	17 266 \$	24 355 \$	45 038 \$
Contrats liés au projet Hibernia	1 432	4 919	3 363	9 714
Immobilisations corporelles liées aux pipelines	129 369	-	-	129 369
Autres engagements au titre de l'exploitation	27	1 255	1 820	3 102
Total des engagements	134 245 \$	23 440 \$	29 538 \$	187 223 \$

15. Éventualités

Dans le cours normal de leurs activités, la Corporation ou ses filiales peuvent faire l'objet de diverses poursuites juridiques ou autres réclamations à l'encontre de la Corporation.

CEI est codéfenderesse avec la province d'Ontario, le procureur général du Canada, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et BOC Canada limitée dans le cadre d'un recours collectif proposé, intenté par certains résidents de la municipalité antérieurement connue sous le nom de Deloro, dans le comté de Hastings, en Ontario. La poursuite est fondée sur la contamination présumée de certaines propriétés. CEI a déposé un avis d'intention de présenter une défense. Aucune partie n'a encore reconnu sa responsabilité, et l'incidence financière sur la Corporation, si l'issue de cette affaire lui était défavorable, ne peut être déterminée pour l'instant.

Le PARTM a été visé par un certain nombre d'actions en justice visant à contester l'approbation du PARTM par le gouvernement fédéral.

Le 25 avril 2018, le lieutenant-gouverneur en conseil de la Colombie-Britannique a renvoyé à la Cour d'appel de cette province une question liée à la constitutionnalité du projet de loi cherchant à exiger un permis de matière dangereuse de quiconque a la garde, la charge ou le contrôle d'un certain volume de pétrole lourd dans le cadre d'une industrie, d'un commerce ou d'une entreprise. S'il est adopté, le projet de loi s'appliquerait vraisemblablement au PARTM. Le 18 juin 2018, la Cour a accordé à 20 personnes le statut de participant à l'affaire en renvoi, dont Trans Mountain Pipeline ULC. La Cour a entendu le renvoi, entre le 18 et le 22 mars 2019. Le 24 mai 2019, la Cour a affirmé de façon unanime que l'organe législatif de la Colombie-Britannique n'a pas le pouvoir d'adopter la loi proposée. Le 14 juin 2019, la province de la Colombie-Britannique a déposé un avis d'appel devant la Cour suprême du Canada. La Cour suprême du Canada a établi la date d'audience au 16 janvier 2020. La Cour suprême du Canada a rendu sa décision à l'audience, rejetant l'appel pour les raisons énoncées par la Cour d'appel de la Colombie-Britannique.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

15. Éventualités (suite)

Le 30 août 2018, la Cour d'appel fédérale a rendu son jugement dans l'affaire *Tsleil-Waututh Nation et al. c. Procureur général du Canada et al.* (l'« affaire Tsleil-Waututh »). Dans sa décision, la Cour d'appel a annulé le décret approuvant le PARTM et renvoyé l'affaire au gouverneur en conseil aux fins de réparation de deux questions : la portée de l'examen de l'Office national de l'énergie (l'« ONE », désormais appelé la Régie) et la consultation de l'étape III auprès des groupes autochtones. Dans le cas de la portée de l'examen de l'ONE, la Cour d'appel a conclu que, dans son examen du PARTM, l'ONE a commis une erreur en excluant sans justification le transport maritime associé au PARTM de la définition du PARTM. La Cour d'appel a déterminé que le gouverneur en conseil doit demander à l'ONE de revoir ses recommandations et conditions.

En ce qui a trait à la consultation de l'étape III auprès des groupes autochtones, la Cour d'appel a déterminé que le gouvernement du Canada devait reprendre la consultation de l'étape III avant que le PARTM puisse être présenté de nouveau au gouverneur en conseil aux fins d'approbation. Il demeure incertain en revanche si le gouverneur en conseil accordera son autorisation et émettra un nouveau décret ou, s'il émet bel et bien un nouveau décret, si celui-ci prévoira des conditions supplémentaires distinctes de celles qu'imposait l'ONE.

Le 22 février 2019, l'ONE a publié son rapport de réexamen, dans lequel il conclut que le PARTM est dans l'intérêt public canadien. L'ONE recommande au gouverneur en conseil d'approuver le PARTM, sous réserve de 156 conditions, qui sont des mesures que l'ONE peut imposer au réseau TMPL et au PARTM, en sa qualité d'organisme de réglementation. Le rapport de l'ONE formule également 16 recommandations à l'intention du gouverneur en conseil, portant sur des aspects qui débordent du mandat de réglementation de l'ONE et qui échappent à la volonté du réseau TMPL et du PARTM, mais qui relèvent de la compétence du gouverneur en conseil. La direction estime que ces conditions sont raisonnables, et elle a intégré ces conditions et recommandations dans le plan de réalisation du projet du PARTM.

Le 18 juin 2019, le gouverneur en conseil a émis un nouveau décret approuvant le PARTM et demandant à l'ONE d'octroyer un certificat de commodité et de nécessité publiques (« CCNP ») pour le PARTM. Le 21 juin 2019, l'ONE a émis le CCNP modifié sous réserve de 156 conditions. En outre, le 19 juillet 2019, après avoir pris en compte les commentaires publics, l'ONE a rendu sa décision dans laquelle il s'en remettait aux décisions et aux ordonnances relatives au PARTM qui avaient été émises avant que la CAF ne statue sur l'affaire Tsleil-Waututh.

Douze parties et groupes ont déposé des requêtes en autorisation devant la CAF (les « requêtes en autorisation ») demandant un pourvoi en contrôle judiciaire du nouveau décret approuvant le PARTM. D'une manière générale, les requêtes en autorisation font valoir que l'ONE, le gouvernement du Canada ou le gouverneur en conseil ont omis de se conformer à la décision de la CAF dans l'affaire Tsleil-Waututh lors de l'audience de réexamen par l'ONE et du processus de la phase III des consultations. Le 4 septembre 2019, la CAF a rejeté six requêtes en autorisation et émis une autorisation d'appel relativement aux six autres requêtes. Deux des six parties auxquelles une autorisation d'appel a été accordée ont abandonné les poursuites devant la CAF. Un dernier plaidoyer a été entendu, du 16 au 18 décembre 2019. La CAF a rendu sa décision le 4 février 2020, rejetant les requêtes des quatre derniers demandeurs. En date du 6 avril 2020, les quatre demandeurs n'ayant pas obtenu l'approbation de la CAF ont déposé des requêtes en autorisation devant la Cour suprême du Canada, et Trans Mountain déposera une réponse s'opposant aux requêtes en autorisation.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

15. Éventualités (suite)

Le 4 novembre 2019, cinq des six demandeurs dont les requêtes en appel avaient été rejetées par la CAF ont déposé des demandes d'autorisation d'appel auprès de la Cour suprême du Canada. Le procureur général de l'Alberta a déposé des requêtes en autorisation d'intervenir. Le 5 mars 2020, la Cour suprême du Canada a rejeté avec dépens les cinq demandes d'autorisation d'appel.

Outre les révisions judiciaires du rapport de recommandation de l'ONE et du décret du gouverneur en conseil par la Cour d'appel fédérale, deux révisions judiciaires ont été entreprises par la Cour suprême de la Colombie-Britannique à la demande de la nation Squamish et de la ville de Vancouver. Les pétitions allègent l'obligation et le défaut de consulter et d'accommoder les Premières nations et, en général, prétendent notamment que la province n'a pas réalisé une évaluation environnementale provinciale appropriée avant d'émettre le certificat d'évaluation environnementale provinciale. Les révisions judiciaires demandées par la nation Squamish et la Ville de Vancouver ont été entendues en octobre et en novembre 2017, respectivement, et, le 24 mai 2018, la Cour suprême a rejeté les deux causes. Des appels ont été déposés par la Ville de Vancouver et la nation Squamish devant la Cour d'appel de la Colombie-Britannique (la « CACB »); ils ont été entendus ensemble du 6 au 8 mai 2019. La CACB a rendu sa décision le 17 septembre 2019. La CACB a rejeté les demandes d'annulation du CÉE, mais a autorisé les deux appels dans une certaine mesure, en permettant que les conditions soient soumises aux ministres provinciaux respectifs afin qu'ils les réexaminent, et les rajustent à la lumière des modifications que l'ONE a apportées à son rapport de réexamen initial. La CACB a déclaré que l'autorité provinciale ne s'étendait pas aux ordonnances d'évaluation que la Régie avait expressément refusé de rendre, et qu'elle doit être limitée aux conditions qui relèvent de la compétence de la province. La Cour a refusé toutes les autres requêtes, y compris celles liées à une évaluation provinciale additionnelle, à une consultation publique, et à la consultation et l'accommodement avec les peuples autochtones. En avril 2020, l'Environmental Assessment Office de la Colombie-Britannique a annoncé un processus visant à réévaluer tout ajustement corrélatif.

16. Risques auxquels est exposée la Corporation

De par la nature de ses activités consolidées, la CDEV est exposée à des risques découlant de ses instruments financiers, qui pourraient avoir une incidence importante sur les flux de trésorerie, le bénéfice et le résultat global. La nature et l'ampleur des risques découlant des actifs et des passifs financiers de la Corporation sont décrites dans les notes afférentes à ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2019.

La CDEV est exposée à des risques financiers, notamment le risque de marché associé aux prix des marchandises, aux cours de change et aux taux d'intérêt, ainsi que le risque de crédit et le risque de liquidité. La nature et l'ampleur des risques découlant des actifs et des passifs financiers de la Corporation sont décrites dans les notes afférentes à ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

16. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

Le risque de crédit est le risque que la Corporation subisse une perte financière si un client ou une partie contractante à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles, et ce risque découle principalement des clients et autres débiteurs de la Corporation.

- i) Pour ses contrats de vente de pétrole brut, la Corporation a jugé que le risque de non-recouvrement des fonds était faible, puisqu'elle partage les cargaisons avec son agent de commercialisation, qu'elle ne conclut généralement des contrats qu'avec d'importants acheteurs ayant de solides antécédents en matière de crédit et qu'elle utilise, le cas échéant, des outils pour atténuer le risque de crédit. L'agent de commercialisation assure une surveillance du crédit pour tous les acheteurs approuvés au préalable.
- ii) Pour les ventes de cargaisons de pétrole, la Corporation limite son exposition au risque de crédit en exigeant des expéditeurs dont la solvabilité ou la situation financière est inadéquate qu'ils fournissent une sûreté acceptable généralement sous forme de garanties de parties solvables ou de lettres de crédit d'institutions financières bien notées. La majorité des clients de la Corporation exercent leurs activités dans les secteurs de l'exploration et de la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières, ainsi que de la commercialisation et du transport de l'énergie. La baisse de la demande mondiale de pétrole attribuable à la pandémie de COVID-19 et les craintes liées à l'offre excédentaire ont entraîné un repli marqué des prix du pétrole brut à l'échelle mondiale et dans le Bassin sédimentaire de l'Ouest canadien. Il existe un risque d'exposition à des baisses prolongées des cours des produits énergétiques, notamment du pétrole brut, ainsi qu'aux autres risques de crédit susceptibles de toucher ces secteurs d'activité et d'affecter la capacité des clients de régler ces services.

Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, aucun débiteur important n'étant en souffrance ou déprécié.

Les clients et autres débiteurs de la Corporation comprennent les montants suivants :

	31 mars 2020	31 décembre 2019
Contrats conclus avec des expéditeurs utilisant le pipeline	30 633 \$	39 131 \$
Contrats conclus avec des clients du pétrole brut	7 604	49 805
Partenariat Hibernia	3 177	5 593
Crédits de taxe sur les intrants (TPS/TVH)	10 296	16 461
Autres	12 241	8 281
Clients et autres débiteurs	63 951 \$	119 271 \$
Montant non réglé depuis plus de 90 jours	932 \$	785 \$

La Corporation applique l'approche simplifiée aux fins de l'établissement d'une provision pour pertes de crédit attendues, en ayant recours à une provision pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur toutes les créances clients. Pour évaluer la provision pour pertes de crédit attendues sur les créances clients, la Corporation utilise une matrice fondée sur le nombre de jours depuis lesquels les créances sont en souffrance. La qualité du crédit des contreparties de la Corporation étant élevée, la provision pour pertes de crédit attendues était négligeable au 31 mars 2020.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

16. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Corporation (notamment ceux qui sont détenus en main tierce et les placements détenus au titre du fonds pour abandon futur et du fonds lié aux risques) sont exposés à des banques et institutions financières canadiennes de première qualité et au gouvernement du Canada. Tous les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont acquis auprès d'émetteurs présentant une note de crédit de R1 Élevée décernée par Dominion Bond Rating Service. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues au titre de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements était négligeable au 31 mars 2020.

La Corporation n'a enregistré aucune perte de valeur réelle au cours des trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019.

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Corporation ne puisse pas remplir ses engagements de service ou d'autres obligations financières à leur échéance. Pour gérer ce risque, la Corporation s'assure, dans la mesure du possible, d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations lorsqu'elles deviendront exigibles.

La Corporation effectue des prévisions des besoins en trésorerie pour nous assurer que nous disposons d'un financement suffisant pour régler nos passifs financiers à leur échéance. Les principales sources de liquidités et de financement sont les flux de trésorerie provenant de l'exploitation et les facilités de crédit.

La performance et la situation financières de la Corporation se ressentiront probablement du fléchissement des prix actuels et prévus du pétrole brut. Malgré tout, la Corporation continue, grâce à la trésorerie et aux placements à court terme qu'elle détient, d'avoir la souplesse financière nécessaire pour s'acquitter de ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance. Pour accroître ses liquidités, la Corporation pourrait ajuster les dividendes qu'elle verse à son actionnaire, et elle a réduit certaines dépenses d'investissement devant être affectées à la SGCH pour le reste de 2020. Il existe un risque que la Corporation soit exposée à un ralentissement prolongé du secteur énergétique et à une volatilité économique à long terme, facteurs qui sont atténués par les cadres réglementaires qui régissent actuellement les activités pipelinières de la Corporation ainsi que par la position concurrentielle des actifs de la Corporation liés aux pipelines et à la production de pétrole. Les flux de trésorerie futurs attendus rattachés aux activités courantes dépassent actuellement les prévisions en matière de charges d'exploitation et de dépenses d'investissement futures, compte non tenu du PARTM. En raison des importantes dépenses qui devront être engagées dans le cadre du PARTM, la Corporation aura besoin d'un accès continu à du financement futur pour achever le projet.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

16. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des placements soumis à restrictions et des emprunts, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019.

	Classement	Hiérarchie	Valeur comptable		Juste valeur		
			2020	2019	2020	2019	
Actifs financiers							
Placements soumis à restrictions	JVRN	Niveau 2	79 705 \$	70 911 \$	79 705 \$	70 911 \$	
Passifs financiers							
Emprunts	Coût amorti	Niveau 2	6 255 000 \$	6 055 000 \$	6 641 752 \$	6 159 000 \$	

Les justes valeurs des placements soumis à restrictions sont déterminées selon des prix et des données d'entrée observables sur le marché pour des instruments similaires, en utilisant des modèles de flux de trésorerie largement répandus pour évaluer ces instruments. La juste valeur des emprunts est estimée par actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt en vigueur sur le marché qui serait offert à la Corporation pour des instruments financiers similaires.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions, des placements à court terme, des clients et autres débiteurs, des placements détenus au titre d'obligations futures et des fournisseurs et autres créditeurs représente une approximation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de la période.

17. Transaction avec des parties liées

En vertu du principe de propriété commune, la Corporation est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral du Canada. La Corporation peut conclure des transactions avec certaines de ces entités dans le cours normal des activités s'inscrivant dans son mandat.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la CDEV a versé des dividendes de 61 629 \$ (néant en 2019) au gouvernement du Canada.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Informations supplémentaires

Le tableau qui suit présente les principales entités d'exploitation qui composent la CDEV. Les résultats du siège social de la CDEV ainsi que les résultats de CEI et de TMP Finance sont pris en compte dans la catégorie « Autres ».

	31 mars 2020						
	CTM (PCGR des É.-U.)	Ajuste- ments selon les IFRS	CTM (IFRS)	SGHC	Autres	Élimina- tions	Chiffres consolidés
Données tirées de l'état du résultat global							
Produits							
Produits tirés du transport	86 335 \$	20 435 \$ ¹⁾	106 770 \$				106 770 \$
Revenus locatifs	15 747		15 747				15 747
Produits nets tirés du pétrole brut				32 784 \$	-	2 419 \$	35 203
Autres produits/écart de conversion	431		431	3 658	1 142	(554)	4 677
	102 513	20 435	122 948	36 442	1 142	1 865	162 397
Charges							
Épuisement et amortissement	24 368	2 021 ²⁾	26 389	11 336	27		37 752
Exploitation et production	35 035	(159)	34 876	4 805	-		39 681
Salaires et avantages du personnel	19 364	1 980 ³⁾	21 344	443	399		22 186
Autres charges générales et administratives	4 374	(2 053)	2 321	258	2 400	(37)	4 942
	83 141	1 789	84 930	16 842	2 826	(37)	104 561
Charges financières							
Composante capitaux propres de la provision pour fonds utilisés pendant la construction	33 952	(33 952) ⁴⁾	-		-		-
Désactualisation	-	(2 056) ⁴⁾	(2 056)	(453)	(27)		(2 536)
(Charge) d'intérêts, montant net	(19 990)	(10 622) ⁴⁾	(30 612)	947	1 048	(8 761)	(37 378)
	13 962	(46 630)	(32 668)	494	1 021	(8 761)	(39 914)
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	33 334	(27 984)	5 350	20 094	(663)	(999)	17 922
Charge (produit) d'impôt	8 107	(6 891) ⁵⁾	1 216	13 686	-		14 902
Bénéfice net	25 227 \$	(21 093) \$	4 134 \$	6 408 \$	(663) \$	(999) \$	3 020 \$
Autres éléments du résultat global	28 429 \$	13 691 \$⁶⁾	42 120 \$	- \$	- \$	\$	42 120 \$
Données tirées de l'état de la situation financière							
Actifs							
Actifs courants	221 198 \$	(853) ⁷⁾	220 345 \$	119 166 \$	152 067 \$	(42 205) \$	449 373 \$
Actifs non courants	7 513 989	182 035 ⁸⁾	7 696 024	353 299	6 548 938	(6 483 149)	8 115 112
	7 735 187 \$	181 182 \$	7 916 369 \$	472 465 \$	6 701 005 \$	(6 525 354) \$	8 564 485 \$
Passifs							
Passifs courants	552 648 \$	(20 920) \$	531 728 \$	13 196 \$	78 159 \$	(42 216) \$	580 867 \$
Passifs non courants	4 248 254	321 422 ⁹⁾	4 569 676	164 282	6 262 471	(3 367 100)	7 629 329
	4 800 902 \$	300 502 \$	5 101 404 \$	177 478 \$	6 340 630 \$	(3 409 316) \$	8 210 196 \$
Capitaux propres							
	2 934 285 \$	(119 320) \$¹⁰⁾	2 814 965 \$	294 987 \$	360 375 \$	(3 116 038) \$	354 289 \$
	7 735 187 \$	181 182 \$	7 916 369 \$	472 465 \$	6 701 005 \$	(6 525 354) \$	8 564 485 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Informations supplémentaires (suite)

31 mars 2019

	CTM (PCGR des É.-U.)	Ajuste- ments selon les IFRS	CTM (IFRS)	SGHC	Autres	Élimina- tions	Chiffres consolidés
Données tirées de l'état du résultat global							
Produits							
Produits tirés du transport	84 089 \$	858 \$ ¹⁾	84 947 \$	- \$	- \$		84 947 \$
Revenus locatifs	14 491 \$		14 491 \$				14 491 \$
Produits nets tirés du pétrole brut				45 165 \$	- \$		45 165 \$
Autres produits/écart de conversion	852 \$		852 \$	1 451 \$	322 \$	(322) \$	2 303 \$
	99 432 \$		100 290 \$	46 616 \$	322 \$	(322) \$	146 906 \$
Charges							
Épuisement et amortissement	25 042 \$	1 719 \$ ²⁾	26 761 \$	14 341 \$	27 \$		41 129 \$
Exploitation et production	32 263 \$	(198) \$	32 065 \$	6 651 \$	- \$		38 716 \$
Salaires et avantages du personnel	16 180 \$	596 \$ ³⁾	16 776 \$	453 \$	386 \$		17 615 \$
Autres et écart de conversion	2 617 \$	(975) \$	1 642 \$	1 189 \$	2 528 \$	(37) \$	5 322 \$
	76 102 \$		77 244 \$	22 634 \$	2 941 \$	(37) \$	102 782 \$
Charges financières							
Composante capitaux propres de la provision pour fonds utilisés pendant la construction	17 604 \$	(17 604) \$ ⁴⁾	- \$		- \$		- \$
Désactualisation	- \$	(2 107) \$ ⁴⁾	(2 107) \$	(649) \$	(37) \$		(2 793) \$
(Charge) d'intérêts, montant net	(24 279) \$	(10 515) \$ ⁴⁾	(34 794) \$	915 \$	(22 596) \$	285 \$	(56 190) \$
	(6 675) \$		(36 901) \$	266 \$	(22 633) \$	285 \$	(58 983) \$
Bénéfice/perte avant impôt	16 655 \$		(13 855) \$	24 248 \$	(25 252) \$		(14 859) \$
Charge (produit) d'impôt	4 260 \$	(8 220) \$ ⁵⁾	(3 960) \$	7 362 \$	- \$		3 402 \$
Bénéfice net	12 395 \$		(9 895) \$	16 886 \$	(25 252) \$		(18 261) \$
Autres éléments du résultat global	(6 250) \$	455 \$ ⁶⁾	(5 795) \$	- \$	- \$		(5 795) \$
Données tirées de l'état de la situation financière							
Actifs							
Actifs courants	303 316 \$	(22 017) \$ ⁷⁾	281 299 \$	142 809 \$	131 799 \$	(39 644) \$	516 263 \$
Actifs non courants	5 738 932	365 071 ⁸⁾	6 104 003	377 078	4 970 141	(4 960 398)	6 490 824
	6 042 248 \$	343 054 \$	6 385 302 \$	519 887 \$	5 101 940 \$	(5 000 042) \$	7 007 087 \$
Passifs							
Passifs courants	475 735 \$	- \$	475 735 \$	29 838 \$	180 996 \$	(146 894) \$	539 675 \$
Passifs non courants	3 405 093	397 495 ⁹⁾	3 802 588	172 224	4 678 855	(2 506 350)	6 147 317
	3 880 828 \$	397 495 \$	4 278 323 \$	202 062 \$	4 859 851 \$	(2 653 244) \$	6 686 992 \$
Capitaux propres							
	2 161 420 \$	(54 441) \$ ¹⁰⁾	2 106 979 \$	317 825 \$	242 089 \$	(2 346 798) \$	320 095 \$
	6 042 248 \$	343 054 \$	6 385 302 \$	519 887 \$	5 101 940 \$	(5 000 042) \$	7 007 087 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Informations supplémentaires (suite)

CTM prépare ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »). Selon les IFRS, une société mère doit préparer des états financiers consolidés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Par conséquent, CTM a ajusté ses données financières aux termes des PCGR des États-Unis aux fins de conformité avec les IFRS. Ces ajustements comptables sont présentés sous la colonne « Ajustements selon les IFRS » et sont détaillés ci-dessous :

1) Produits tirés du transport : Aux termes des PCGR des États-Unis, CTM applique les dispositions de l'ASC 980, *Regulated Operations*, aux termes de laquelle le calendrier de comptabilisation et de traitement de certains produits peut différer de celui prévu par les IFRS. Aux termes des IFRS, les produits sont comptabilisés conformément à IFRS 15. Conformément aux PCGR des États-Unis, CTM comptabilise les produits tirés du transport de façon proportionnelle, en fonction des besoins en produits annuels du réseau TMPL, après ajustement pour les dépenses au titre des éléments de transfert prévus dans la demande visant le règlement avec droits incitatifs (« RDI ») du réseau TMPL. L'écart entre les besoins en produits annuels aux termes de la RDI et les droits facturés donne lieu à un ajustement qui sera comptabilisé dans les produits, soit au débit (si les droits facturés sont supérieurs aux besoins en produits aux termes de la RDI), soit au crédit (si les droits facturés sont inférieurs aux besoins en produits aux termes de la RDI). Selon les IFRS, les produits sont comptabilisés en fonction du volume expédié et des droits facturés, sans ajustement pour perception au-delà ou en deçà des besoins en produits.

2) L'amortissement est plus élevé aux termes des IFRS en raison d'immobilisations corporelles plus importantes découlant de la comptabilisation d'une obligation de démantèlement et du coût de mise hors service d'immobilisations correspondant. En raison de l'incertitude considérable entourant le moment et l'étendue de l'abandon, aucune obligation de démantèlement n'est comptabilisée selon les PCGR des États-Unis, donnant lieu à une diminution des actifs et de l'amortissement aux termes des PCGR des États-Unis.

3) La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel est plus élevée aux termes des IFRS en raison de différences dans la comptabilisation de la charge de retraite entre les deux cadres comptables. Aux termes des IFRS, les réévaluations des actifs et des passifs des régimes sont comptabilisées immédiatement en résultat net, alors qu'en vertu des PCGR des États-Unis, certains profits et pertes liés aux régimes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et amortis en résultat net sur une plus longue période.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Informations supplémentaires (suite)

4) Selon l'ASC 980 des PCGR des États-Unis, une provision pour fonds utilisés pendant la construction est prise en compte dans le coût des immobilisations corporelles et est amortie sur les périodes futures en tant que composante du coût total de l'actif connexe. La provision pour fonds utilisés pendant la construction se compose d'une composante intérêts et, sur approbation de l'organisme de réglementation, d'une composante coût des capitaux propres, lesquelles sont toutes deux inscrites à l'actif en fonction des taux établis dans un accord avec l'organisme de réglementation. La composante intérêts de la provision pour fonds utilisés pendant la construction entraîne une baisse de la charge d'intérêts alors que sa composante coût des capitaux propres est comptabilisée dans les produits financiers. Aux termes des IFRS, aucune provision pour fonds utilisés pendant la construction n'est comptabilisée, et seuls les intérêts engagés sur la dette utilisée pour financer les dépenses d'investissement admissibles sont inscrits à l'actif, aux termes d'IAS 23, Coûts d'emprunt. La désactualisation de l'obligation de démantèlement aux termes des IFRS est également prise en compte dans les ajustements des charges financières selon les IFRS. Il n'y a aucune obligation de démantèlement à désactualiser aux termes des PCGR des États-Unis.

5) L'impôt calculé en vertu des IFRS est moins élevé en raison des ajustements mentionnés plus haut pour les produits, l'amortissement, la charge liée aux salaires et aux avantages du personnel et la provision pour fonds utilisés pendant la construction.

6) Les autres éléments du résultat global calculés conformément aux IFRS sont différents en raison d'un traitement différent des ajustements au titre des régimes de retraite comptabilisés conformément aux PCGR des États-Unis.

7) Les actifs courants sont inférieurs selon les IFRS, essentiellement en raison d'écarts temporaires entre la comptabilisation des produits aux termes des PCGR des États-Unis et des IFRS.

8) Les actifs non courants sont plus élevés selon les normes IFRS en raison des ajustements au goodwill et aux immobilisations corporelles. À l'acquisition de CTM, un goodwill a été comptabilisé à hauteur de l'écart entre la juste valeur de la contrepartie payée par rapport à la juste valeur estimative des actifs nets acquis. La juste valeur des actifs nets diffère selon qu'on applique les PCGR des États-Unis ou les IFRS, surtout en ce qui a trait à l'obligation de démantèlement, aux passifs réglementaires et à l'impôt différé lié à l'acquisition. Par suite de l'acquisition, les immobilisations corporelles sont également plus élevées en raison de la comptabilisation de l'obligation de démantèlement et du coût de mise hors service d'immobilisations correspondant. CTM comptabilise aussi le produit tiré de certains contrats (primes liées aux contrats d'achat ferme) en tant qu'aide à la construction aux termes de l'ASC 980 des PCGR des États-Unis, ce qui réduit les immobilisations. Cette aide est comptabilisée en tant que produits aux termes des IFRS.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2020

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Informations supplémentaires (suite)

9) Les passifs non courants sont plus élevés selon les IFRS, essentiellement en raison de la comptabilisation d'une obligation de démantèlement. CTM ne comptabilise pas d'obligation de démantèlement aux termes des PCGR des États-Unis, puisque le moment et l'étendue de l'abandon sont indéterminés. En outre, des ajustements sont apportés à l'impôt différé selon les IFRS. Les différences entre les PCGR des États-Unis et les IFRS lors de l'acquisition ont une incidence fiscale connexe qui entraîne une diminution de l'impôt différé à l'acquisition. Par ailleurs, il existe une différence permanente en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat différé du fait de différences touchant le bénéfice net et la charge d'impôt comptabilisés.

10) L'effet cumulatif des ajustements des capitaux propres selon les normes IFRS totalise 0,1 M\$ et l'incidence sur le résultat net et les autres éléments du résultat global du premier trimestre de 2020 se chiffre à 7,4 M\$, le solde étant attribuable aux ajustements apportés aux capitaux propres lors de périodes antérieures.

19. Événement postérieur à la date de clôture

Après le 31 mars 2020, soit à la fin de mai 2020, les propriétaires du projet Hibernia ont décidé d'interrompre les activités de forage à Hibernia et de réduire les autres dépenses d'investissement et charges d'exploitation discrétionnaires en raison de la conjoncture associée à la pandémie de COVID-19. Les activités de production ont été maintenues.

Après le 31 mars 2020, la CDEV a constitué une nouvelle filiale, la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada, qui contribuera à la mise en œuvre d'un nouveau programme du gouvernement, le Crédit d'urgence pour les grands employeurs, conçu pour offrir des crédits-relais aux plus grands employeurs du Canada.